

TEAMPLLOUX

== *infos* ==

25 janvier:



dîner paroissial



30, 31 janvier
et 1er février:
week-end
à La Panne



Comité de quartiers et de village

Programme de valorisation du village

La Ville à nouveau interpellée

A la paroisse

➤ INTENTIONS POUR JANVIER 2004

- dimanche 4 janvier*: famille Piret-Bilande et Rolain-Alvarez - Paul Gilis - Pascale Sellier - Joseph Trussart, Marie et Prosper Docquir - famille Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi. - en l'honneur de Saint-Antoine.
- dimanche 11 janvier*: Jean Herman et ses parents, Louis Michel - Alice Douxmont - Irma Gaillard et Maurice Sellier - Jules Leurquin, Rosa Fontaine, Emile Mathieu et Zoé Hanot - Pascale Sellier, Bertha et Léon Trefois, Rosa Docquir.
- mardi 13 janvier*: fête de Saint-Hilaire (patron de la paroisse)
- dimanche 18 janvier*: Clément Engélinus et famille - Lucette Guyette, Fernand et Odette Lemineur - Emile Delvaux et famille Delvaux-Grognet - Madeleine Pierard et Jean-Pierre Deglume - famille Namur-Verrecht, Urbain-Hubot et Rodolfs-Dantinne.
- dimanche 25 janvier*: Louisa Paquet et Maurice Virlée - famille Rosar - René Leurquin et Marie-Rose Thonon - René Marchal, Georges Serwy, Germaine et Nicolas Materne, Léonie Vandeloise, les familles Materne-Martin et Vandeloise-Gérard - Ernest Bourmonville, Marie Marloye et Hubert Grégoire - en l'honneur de Saint-Antoine.
- dimanche 1^{er} février*: famille Henkinet-Differding - Jean-Pierre et Robert Deglume et Madeleine Pierard - Achille Gillard et Arsène Lemy - famille Bodson-Léonard - Maria Bourmonville et Jean Allard - famille Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi.

➤ LES VITRAUX

Le 19 novembre 2003, le Conseil Communal a décidé la prise en charge par la Ville du solde de 3.774,72 EUR TVAC à rembourser à la Fabrique d'église de Temploux pour la restauration des vitraux.

Bulletin de souscription

Je ne puis partager le repas du 25 janvier 2004 (voir page 14), mais je tiens à soutenir l'initiative en faveur de l'église de Temploux.

Je verse EUR au compte n°000-0976491-89 des Œuvres paroissiales de et à Temploux avec la mention « réfection église » .

Nom :

Prénom :

Adresse :



dimanche 25 janvier:
Dîner paroissial ♦ p.14



**30, 31 janvier
et 1er février:**
Week-end à
La Panne avec la
Ligue des familles
♦ p.12

dimanche 15 février:
16 h.: spectacle pour
enfants organisé par
la *Ligue des familles*
♦ p.21



R. F. C. Temploux
18 janvier (15h.): Moustier - RFCT
25 janv. (15h.): Philippeville - RFCT



Ramassage PMC:
jeudis 8 et 22 janvier
Ramassage papiers:
vendredi 2 et
jeudis 15 et 29 janvier

Objets encombrants: 7 janvier
Sapins de Noël:
dimanche 4 janvier (dès 8 heures)
sans guirlandes, sans pied, pas de sapin artificiel

29 janvier: Conseil Communal
à Namur



Pour la conception, la réalisation et l'entretien de tous vos aménagements extérieurs

*abattages,
élagages dangereux,
tailles, terrassements,
bordures, allées,
pavage & rognage,
semis pelouse, tonte,
plantations, scarification,
vente et pose de clôtures,
broyage sur place de vos
déchets verts.*



plan d'eau en polyester

ENTREPRISE PARCS & JARDINS

Rémy REMACLE

*chaussée de Nivelles, 212
Suarlée*

tél. et fax **081/56.81.01**

gsm 0475/58.71.57

mail: remacle@tvcablenet.be

devis gratuit



Le home St-Joseph (c)

Il doit entre autre fonder en mon nom un hospice pour les pauvres vieux de Temploux

Dans son testament du 17 février 1897, la plus grande bienfaitrice de Temploux, Mademoiselle Grosjean, stipule « Si mon neveu Paul Grosjean, agent de change, domicilié 116 avenue de Tervuren à Woluwé, est à l'avenir dans le même état de fortune qu'à ce jour, à la date de ma mort, il doit entre autre fonder en mon nom un hospice pour les pauvres vieux de Temploux ». Mademoiselle Grosjean meurt chez elle le 9 octobre 1908 à l'âge de soixante-neuf ans.

Paul, en qualité de légataire universel de sa tante, lègue ses biens aux « hospices civils » de Temploux, comprenant la maison d'habitation, le parc, le jardin, le verger de quatre-vingts ares, un terrain de huit hectares et une somme de trente mille francs. Par arrêté Royal du 8 septembre 1909, le Bureau de Bienfaisance de Temploux (ancien C.P.A.S. ou plus ancienne C.A.P.) est autorisé à accepter le legs de Mademoiselle Grosjean. L'ouverture de l'hospice est dès lors en bonne voie de réalisation. Après quelques aménagements intérieurs, cette vaste demeure de briques chaulées, caractéristique de la demeure de la bourgeoisie du XIX^e siècle, est prête pour accueillir ses cinq premiers pensionnaires. La maison est dirigée par trois Sœurs de l'Ordre des Bateliers de Besançon, religieuses françaises réfugiées en Belgique suite à la promulgation de la loi anticléricale de 1904 par le Président Emile Combes.

Derrière les murs de la propriété règne une grande convivialité entre soeurs et vieux venus de différentes localités, sauf de Temploux... La sérénité du lieu est troublée le 22 août 1914 par l'arrivée des troupes allemandes. Une pensionnaire est abattue d'un coup de fusil, barbarie purement gratuite. Plusieurs maisons sont incendiées, l'hospice est miraculeusement épargné¹.

Malgré la priorité accordée aux pauvres vieux de Temploux (est-ce encore le cas aujourd'hui ?), aucun Templousien n'entre à l'hospice. L'opprobre public aurait frappé les enfants plaçant leurs vieux parents à la maison de retraite. Personne de

(1) voir *Temploux Infos* n° 142 de février 1999 et n° 188 d'avril 2003.

Temploux ne veut « aller à l'hospice ». Ce n'est qu'après 1960 que cet état d'esprit changea.

En 1917, le 11 juillet, Monsieur René Visart de Bocarmé, Président de la CAP, demande à la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Bonne Espérance de Binche de prendre la direction de l'hospice (voir page 6). Les religieuses françaises avaient été rappelées par leur Supérieure et devaient quitter Temploux le premier jour de septembre. Les évêques de Tournai et de Namur donnent leur accord (voir ci-contre). C'est ainsi qu'arrivent les Sœurs Victorine, Véronique et Jean-Marie pour s'occuper des cinq pensionnaires. Deux sœurs sont attachées à la direction de l'établissement et au service des pensionnaires. La troisième a

Révisé de Soeur.

*La Grandeur me charge de vous
informer qu'elle vous autorise
à vous établir à l'hospice civil
des vieillards, à Temploux.
Agréez, Révisé de Soeur, mes hommages
et respectueux m. H.
Eug. Robois
Viergeux.*

Namur ce 18 Sept 1917.

pour tâche d'assurer les soins à domicile pour les vieux de Temploux; c'est le Curé de la paroisse qui assure la rétribution de ce service. Grâce au dévouement et à la gestion méticuleuse des soeurs, la maison vit raisonnablement, quasi en autarcie; elle ne reçoit aucune aide financière extérieure et n'emploie aucun personnel externe. Les Soeurs ont longtemps reçu un « salaire de famine » de l'ordre de trois cents francs par an. Le potager, le verger, le petit élevage, le tout entretenu par les Soeurs et les pensionnaires les plus valides, fournissent les produits de base de l'alimentation. Dans ces conditions, le prix de la pension, quarante francs en 1920, permet de vivre et même d'améliorer l'ordinaire.

D'autres mécènes s'intéressent à l'établissement. Ainsi les frères Bouchat, anciens propriétaires de la ferme Bodson, laissent par testament en 1925 la somme de cent mille francs. La même année, la veuve du chef d'école Philippart lègue un terrain de 70 ares et une somme de dix mille francs. Ces dons permettent entre autre de payer l'aménagement de la chapelle (soixante-dix mille francs) et la construction d'un nouveau bâtiment (cent trente-deux mille francs). L'existence d'une chapelle est régie par le traité signé le 20 septembre 1917: « Une pièce spéciale érigée en chapelle et garnie d'un autel sera meublée et entretenue par des soeurs ». Le grand salon, à gauche e entrant, devient donc la chapelle qui s'avère bientôt trop étroite. Sous l'impulsion de la première Supérieure, Soeur Victorine (1917-1936), encore appelée « la Bâtisseuse », la communauté entreprend la construction d'une

suite en page 7

Cemploux 11 juillet 1917

Ma Révérende Mère

Vous avez à Cemploux un hospice de vieillards dirigé par des sœurs Françaises. Ces sœurs viennent d'être appelées par leur Supérieure et doivent nous quitter ici au 1^{er} septembre. Appelées à d'autres missions.

Monsieur Guédo curé de Cemploux a écrit au Révérend père Eugène Supérieur des Carmes pour lui demander s'il ne pourrait nous aider à les remplacer dans ce poste de dévouement.

Sur sa recommandation, je me permets de m'adresser à vous. Ariez vous demander si vous ne pourriez venir à notre aide dans ces moments difficiles, en consentant à nous donner

des religieuses de votre ordre pour prendre la direction de notre hospice. Je le sais c'est un rôle bien ingrat que nous leur demandons de remplir. Mais c'est précisément parce qu'il est fait de sacrifices et de dévouement que nous croyons ne pouvoir mieux faire que de nous adresser aux Sœurs de Charité. Actuellement trois sœurs sont à l'hospice; deux s'occupent des vieillards et une soigne les malades dans le village. Comme pensionnaires nous avons trois hommes et deux femmes. Sept est le maximum de ce que nous pouvons en. Nos ressources pécuniaires ne sont pas très élevées mais un très grand potager fournit à l'hospice une grande quantité de fruit et de légumes.

Vous vous seriez reconnaissants si vous vouliez bien nous donner une réponse favorable, et alors vous demanderez tous les détails qui vous seront nécessaires pour voir si vous pouvez accepter ce que nous demandons.

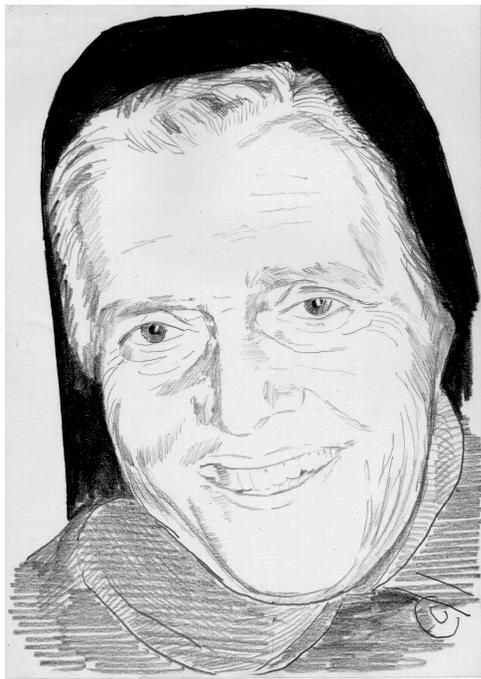
Recevez je vous prie ma très Révérende Mère l'assurance de mes sentiments respectueux. R. Viatart de Douenne
Membre de la Commission des sœurs de Cemploux

chapelle qui est consacrée en 1925 par Monseigneur Heylen, réputé évêque de Namur². Celui-ci, dans son toast de fin de banquet, émet le vœu que, après avoir décemment logé le bon Dieu, la Commission d'Assistance Publique loge décemment les sœurs. Ce vœu est exaucé deux ans plus tard par la construction d'un bâtiment reliant la chapelle à la maison mère.

Cinquante années d'existence, cela se fête. Durant la fête d'été³ qui se tient dans le parc du château de Baré en juillet 1960, tous les regards convergent vers les sœurs durant le discours prononcé par le bourgmestre de l'époque, Emile Filée. « Le plus bel éloge qu'on puisse vous adresser, ménageant à la fois la vérité et votre humilité: vous êtes des soeurs, oui, mais surtout des mamans ». Après ces éloges, les soeurs sont décorées conjointement par le Bourgmestre et le Maire de Saint-Fargeau. La fête se termine par un banquet réunissant les sœurs et les autorités. Le Maire de Saint-Fargeau, impressionné par l'action des sœurs, réitéra son admiration dans une lettre adressée à la Sœur Supérieure. En dehors de la cérémonie d'adieux de 1991, cette fête est la seule manifestation de reconnaissance envers les sœurs qui ont fait le renom de l'hospice Saint-Joseph.

Un exemple de charité, de dévouement. de discrétion, de gentillesse

Parmi toutes les sœurs, on ne peut pas oublier la plus connue, Sœur Marie-Michèle, un exemple de charité, de dévouement, de discrétion, de gentillesse. Par tous les temps, même en pleine nuit, qu'il pleuve ou qu'il neige, cette infirmière se rend à pied et en vélo chez les malades, à Temploux et à Suarlée. Elle soigne les malades, elle les reconforte, elle aide les agonisants; elle ensevelit elle-même les morts. Elle refuse toute gratification financière pour les services rendus; tout au plus elle accepte un paquet de chocolat (le Côte d'Or est son préféré). La population, dans un geste de reconnaissance, a ouvert une souscription qui permet d'offrir une voiture à la bonne samaritaine.



(2) voir *Temploux Infos* n° 195 de décembre 2003.

(3) voir *Temploux Infos* n° 132 de mars 1998.

dessin: Pierre Dahin

Après septante-quatre années d'un dévouement remarquable pour l'hospice Saint-Joseph et pour la population de Temploux, la Sœur Supérieure Générale de la Congrégation a exprimé sa volonté de quitter Temploux et a invité les sœurs à rejoindre la maison mère à Binche. Cette nouvelle fait l'effet d'une bombe, non seulement chez les pensionnaires de l'hospice mais également dans une large partie de la population du village. La tristesse des sœurs est incontestable, seule la Supérieure de l'époque jugeant cette décision comme une « bonne décision ». Le CPAS, sans doute heureux de prendre seul en mains les rennes de cette institution, reste sans réaction et ne prend aucune position pour empêcher le départ des religieuses. Malgré les différentes interventions, rien n'y fait; la décision est irrévocable. Les sœurs quittent définitivement Temploux le 30 juin 1991.

Une foule nombreuse assiste à la cérémonie d'adieux organisée par le CPAS. Chacun veut saluer une dernière fois les sœurs, leur adresser des remerciements et leur dire combien il regrette leur départ. Au cours de la cérémonie qui se tient à l'hospice même, un pensionnaire, Monsieur Cotta, prend la parole au nom de tous les pensionnaires. « Ce départ est une déchirure pour nous. Les sœurs constituaient un véritable lien spirituel. Elles sont d'un dévouement sans limites. Elles sont disponibles jour et nuit. Qu'allons-nous faire sans elles ? ».

On les regrettera.



novembre 1980

La vie à l'Hospice Saint-Joseph à Temploux avant 1940

Les résidents, surtout les dames plus casanières, ne s'intègrent pas dans la population. Inconnues, elles vivent en recluses, respectant le cinquième article du règlement intérieur « Tous doivent, selon leurs forces, aider les soeurs dans les travaux de la maison ». Les hommes, tout en respectant cet article, sont cependant plus connus.

Des personnages

Augustin, toujours revêtu de son ancien tablier rouge de la glacerie, emmène ses trois vaches dans la pâture de l'hospice. Dans cette pâture, une vingtaine de pommiers produisent de savoureux fruits qu'Augustin défend âprement contre les jeunes pillards. Ce qui lui donne une réputation de « terreur des maraudeurs ». La pâture s'étend de la pharmacie actuelle à la ferme de la Tourette.

Le plus connu est incontestablement Monsieur Emile. Ce grand Monsieur, aux cheveux blanchis par l'âge, filiforme, genre maître d'hôtel, toujours pimpant dans sa redingote rayée gris et noir, fait la collecte le dimanche à la grand-messe. Chaque fois qu'une piécette résonne sur son plateau métallique, vous entendez « Merci, merci », même si la piécette n'est qu'un bouton de culotte.

Il y a aussi le « petit Maurice ». Ce petit bossu, orphelin de père et de mère, est originaire de Gochenée. Il débarque du tram à vapeur, un jour d'automne 1926. Son tuteur vient le présenter à l'hospice. Il a pour seul bagage quelques bouts d'étoffes enveloppés dans un essuie. Les témoins de cette scène en sont émus et en parleront longtemps encore. Le malheureux est admis par la Supérieure. Il vit à l'hospice de nombreuses années, considéré un peu comme l'enfant de la maison. Il s'intègre dans la vie du village, notamment en prenant le rôle de marqueur de chasses lors des luttes de jeu de balle qui se tiennent à la Petite Boutique, le petit estaminet voisin de l'hospice. Avec ses petites jambes, Maurice court avec ses chasses d'un bout à l'autre du ballodrome. Il jouit de la même considération que les joueurs. Supporter assidu du club de football, il ne manque aucun match. Personne n'aurait voulu lui réclamer un sou pour l'entrée. Au contraire, les supporters l'invitent à la buvette. C'est le même dans de nombreuses familles auprès desquelles Maurice se sent à l'aise. « Bienheureux ceux que la vie n'a pas privilégiés ».

L'admission en 1939

Les personnes de Temploux sont admises après approbation de la Commission d'Assistance Publique. Celle-ci ne doit pas souvent statuer pour des habitants du village, car à l'époque « aller à l'hospice » est mal considéré. Les étrangers au

village doivent présenter un réquisitoire daté et signé par la CAP de leur commune. Cette commune s'engage à rembourser tous les frais d'entretien pour la chambre commune, soit onze francs par jour. Dans les chambres particulières, le prix est réclamé à chaque pensionnaire en fonction des frais exposés.

Malgré un règlement assez drastique, de nombreuses demandes affluent de partout. Mais, faute de place, la Supérieure, en accord avec la CAP, refuse nombre de demandeurs. Il faut attendre 1968 pour voir la construction de trente-cinq chambres supplémentaires, ce qui permet d'accroître le bien-être des pensionnaires originaires de Temploux. Dix pensionnaires originaires de Temploux résident à l'hospice en 1970. Espérons que l'on ne trahira jamais le souhait de la fondatrice « pour les pauvres vieux de Temploux ».

Aujourd'hui

Le CPAS de la Ville de Namur a fait démolir la demeure de la bienfaitrice et abattre les hêtres centenaires du parc afin de construire une nouvelle aile devant accueillir cinquante chambres dont, paraît-il, le confort sera inégalé.

Reconnaissance

En hommage à Mademoiselle Grosjean, la Commune de Temploux lui a réservé une place d'honneur au cimetière, au croisement des deux grandes allées. Une stèle dressée sur sa tombe rappelle les mérites de cette grande dame. Aujourd'hui, qui s'arrête auprès de ce monument, manifeste un sentiment de reconnaissance en souvenir d'une des plus grandes bienfaitrices du village.

*Jules Delchambre
défenseur des Soeurs*

Ces trois articles sur le home Saint-Joseph ont été réalisés grâce aux précieux documents qui nous ont été aimablement transmis par la Communauté des Soeurs de Charité de Notre Dame de Bonne Espérance à Binche.

Merci également à Monique Poncin, Pierre Dahin, Jules Delchambre, Louis Massart et Jean-Marie Renaux.

Après la chaussée de Nivelles, *En flânant dans le vieux Temploux* poursuivra son périple par les rues du Saucy, des Trappes, des Tombales et des Fosses avant de se diriger vers le Bout du Village.

Si vous avez envie de participer à ces recherches sur le « vieux Temploux », n'hésitez pas à vous manifester en téléphonant au 081/56.63.82.

COMME CHEZ MOI

friterie du hall Octave Henry
route de Gembloux à St-Servais



FRANCOIS
VOUS ATTEND

POUR VOUS,

- ◆ Nous sommes tout particulièrement attentifs à la saveur des produits.
- ◆ Ainsi les frites cuites dans une huile choisie parmi les meilleures du marché, seront servies à l'ancienne dans un vrai cornet.
- ◆ Un emballage spécial (en papier) vous sera proposé pour les frites à emporter.
- ◆ Les boulettes, brochettes (bœuf et dinde) sont faites « maison ».
- ◆ Uniquement des produits belges



La friterie est ouverte 7 jours sur 7
de 11 heures 30 à 14 heures
et de 17 heures 30 à 22 heures

jusqu'à minuit les vendredi, samedi et lors des festivités locales
0477/955.477



*Par la route de Gembloux, les frites arrivent
chaudes sur votre table à TEMPLoux*



OUVERT DES LE 2 JANVIER 2004



Les 30, 31 janvier et 1^{er} février WEEK-END A LA PANNE

La Ligue des familles de Temploux vous invite à prendre un bon bol d'air à la mer à la fin de ce mois.

Comme chaque année, c'est l'Hôtel *Le Continental* qui vous accueillera. Il se situe à deux pas de la plus large plage de la Côte belge. Vous pourrez découvrir les dunes et les réserves naturelles du Westhoek ou du Oosthoek, le bois Calmeyn.

Le Continental se situe à ¼ d'heure de la frontière française

Prix en pension complète pour le week-end :

Adulte : 84 €

Enfant de 8 à 12 ans : 49 €

Enfant de 5 à 7 ans : 37 €

Enfant de 3 à 4 ans : 29 €

**Inscriptions avant le 20 janvier chez Madame Linda Allard
(081/56.86.38)**



**Cette année, la Ligue des familles vous accorde
une réduction de 15 € par enfant pour le week-end**



Night and Day

**Superette
Librairie
Lotto**

Ouvert 7 jours/7

www.night-shop.com

Boucherie, dépôt de pains, tabacs,
alcools, bières, téléphone, friandises,...

**263, chaussée de Nivelles
5020 Temploux**

Tél.: +32 81 56 84 90

Fax : +32 81 56 65 96

email: temploux@night-shop.com

Repas de Saint-Hilaire destiné à la récolte de fonds pour permettre la remise en état de notre église paroissiale Le 25 janvier 2004 à 12 h.

A 10 h, messe à la mémoire du Père Léon

A 11 h, apéritif offert à la salle

Vous êtes tous attendus au repas de Saint-Hilaire dès 12 h.

Au menu :

Velouté Saint Hilaire
Rôti de porc Grand Veneur + Rösti
ou
Boulettes tomates + Rösti
Dessert du curé



Prix :

Pré vente : adultes 12 € - enfants de moins de 12 ans : 8 €

Après le 19 janvier : majoration de 1 €.

Tombola – tous les billets sont gagnants

Veillez remplir la souche et la remettre à :

GEVAERT Urbain, rue des Blanchisseries, 17

GOURDIN Jacqueline, Chaussée de Nivelles 245

LEURQUIN Franz, Comognes de Temploux 8

MANGEZ Jean, rue Bout du Village 54

RENAUX Jean-Marie, Comognes de Temploux 10

VIRLEE Léon, rue Commandant Materne 14

Ou par téléphone :

au 081/56.63.80 (RENAUX

Jean-Marie)

ou 0496/49.02.85 (VIRLEE

Léon)



NOM :

Prénom : réserve :

.....x rôti de porc (adultes)

..... x boulettes (adultes)

.....x rôti de porc (enfants)

.....x boulettes (enfants)

Je paye la somme de € au compte

n°000-0976491-89 des Œuvres paroissiales de et à Temploux avec la mention

« Repas de M. ou Mme..... ».

Date :

Signature :

Si vous ne pouvez participer au repas, voyez en page 2

LA SÉLECTION
DU MOIS

ANS

COMPUTER



Un Ordinateur
PORTABLE
à partir de 1000 Euros.

Carte Mère ASUS P4S8X-X + LAN
Processeur INTEL Pentium 4 2,6 Ghz
Mémoire vive 512 Mb / 400 Mhz
Disque Dur 80 Gb / 7200 rpm
Lecteur de DVD MSI
Lecteur de disquettes - Boîtier Luxe
Carte Vidéo GeForce FX 5200
Graveur CD -DVD Pioneer A06 multi
Ecran 17" CRT .27
Clavier PS2 et Souris Opticale.
Speakers 160 W PMPO

980 Euros TTC

www.anscomputer.be

Pour tous vos
problèmes techniques
ou vos problèmes
de configuration
N'hésitez pas à nous contacter.

FORFAIT: Dépannage 40€

Livraison à domicile: 30€

Rue Arsène Grosjean,16 - 5020 Temploux - 081/74.72.53

OUVERT du lundi au vendredi de 10H à 12H30 et de 14H à 18H.

Ainsi que le SAMEDI de 10H à 13H.

info@anscomputer.be

Temploux Infos va bientôt fêter (en février) son dix-septième anniversaire et atteindre en mai, son deux-centième numéro. Si nous nous fions à vos réactions, nous avons la faiblesse de penser que cette petite revue est bien accueillie dans le village. C'est pourquoi nous avons l'intention de vous faire participer à cette petite aventure mensuelle.

Le numéro 200 sera le vôtre.

Vous habitez à Temploux depuis longtemps, vous venez d'y arriver, vous y avez habité, vous projetez de venir vous y installer ou simplement, vous êtes attaché à ce petit village.

Vous possédez des documents, vous avez fait des photos ou des dessins, vous connaissez des histoires ou des anecdotes, vous avez écrit des textes, vous avez envie de donner votre avis ou de participer d'une manière ou d'une autre à l'élaboration de *Temploux Infos*.

On peut nous taxer d'avoir un esprit de clocher. C'est exact. Ce petit mensuel n'a pas l'ambition de vous donner des recettes de cuisine ni de vous proposer un régime amincissant. Aussi, tout ce que vous aurez la gentillesse de nous envoyer n'aura qu'un seul sujet: **Temploux**.

Tout cela avant le 1^{er} avril 2004 au 39, rue de la grande sambresse, 39 (tél. 081/56.63.82) ou encore par courriel: jmallard@skynet.be.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Le comité de l'ASBL Saint-Hilaire



La bibliothèque communale de Temploux (place du 150^e anniversaire, près de la salle Saint-Hilaire) est réouverte au public avec une nouvelle collection, depuis septembre 2003.

Attention, changement d'horaire: la bibliothèque est ouverte chaque **mercredi de 13 à 17 heures**.

Pour tout renseignement:

Bibliothèque Principale de Namur - Mme OEPEN

Tél. 081/24.64.40 - Email ute.oepen@ville.namur.be

Comité de quartiers et village de Temploux

Programme de valorisation du Village

Comme annoncé, le Comité de Quartiers et Village de Temploux a retenu dans ses activités la valorisation de notre village.

Une réunion de travail s'est tenue à la Ville de Namur avec l'Echevin des travaux, Mr Lefrère, le 3 novembre 2003. A l'issue de celle-ci, le Comité a déposé le document dont vous trouvez le texte publié ci-après :

.....

Dossier technique d'état des lieux

a. Introduction

Sur base des constats de terrain, mais plus particulièrement des commentaires réguliers d'habitants de Temploux, le Comité a décidé d'engager un programme de valorisation du village.

Suite à une enquête effectuée par un toute boîte contenant un appel à avis, le comité a défini le programme de valorisation selon quatre axes :

- ✗ la voirie,
- ✗ l'égouttage,
- ✗ la sécurité,
- ✗ la propreté.

La commune de Namur fut informée, sollicitée. Ses réponses se sont limitées à la fourniture d'un plan de Temploux, provenant de la géographie urbaine.

Aujourd'hui, le Comité s'engage dans le travail en cherchant à conscientiser encore plus la population, les services communaux, le pouvoir politique.

b. Constat global

► Etendue du problème

S'il est vrai que Namur a un réseau routier très étendu, il est vrai aussi que Temploux est un village très étendu.

Le poids de la charge infrastructure à charge de la Ville (Liège ± 300 kms, Namur ± 1300 kms), justifie une attention particulière quant à la gestion sur le long terme. Sauf très bons subsides, trop tarder serait hypothéquer l'avenir. L'éloignement de Namur centre, l'étendue de la section d'entité rendent difficiles la connaissance, l'accompagnement des solutions aux problèmes connus sur le terrain.

► La voirie

Les considérations ci-dessous, synthétisent des remarques reçues des habitants.

Les grandes **visibilités en largeur et longueur** d'une route donnent une impression d'aisance, favorisent la vitesse. Par des artifices agréables et ornementaux, il serait judicieux de réduire la largeur de vue et ainsi, créer un comportement adéquat chez le conducteur.

Le chemin de Moustier est particulièrement concerné. La largeur laisse croire à la facilité de négocier les virages. L'accident est fréquent : la voiture accroche maison et autres voitures, parfois même retournée, elle 'voyage' sur son toit. Un habitant se voit aujourd'hui inquiet : « Après trois accidents où je suis en droit, car ma voiture était garée sur une zone dégagée de la chaussée devant mon domicile, l'assurance m'acceptera-t-elle encore ? ».

Ces accidents ont lieu plus spécialement le soir et on s'étonne de constater que le contrôle de vitesse avec radar s'effectue en journée !

Certaines **routes** à Temploux sont dans un état déplorable. En de nombreux endroits, les trous sont légion et petit à petit les surfaces des zones réparées sont égales à celles des zones restées en état praticable. La désaffectation de la voirie a atteint un niveau tel que l'assiette de la route est parfois entamée. Les réparations effectuées et consécutives à des travaux, sont inadaptées aux nécessités et non suivies d'effet de correction ; elles entament de plus en plus le réseau routier.

L'évaluation de la situation de terrain s'est faite en octobre 2003 sur base de trois critères :

- ✗ la route est dans un état impraticable: il est utile de zigzaguer pour se déplacer ;
- ✗ la route est dans un état praticable moyennant faible vitesse ;
- ✗ la route est en bon état.

Et les résultats sont : 20 % de route impraticable, 26 % de route praticable, 54 % de route en bon état.

Et si la route mal entretenue est un facteur de ralentissement de la vitesse, elle est aussi un facteur de bruit supplémentaire lié à chaque accélération, décélération.

La maintenance de la voirie semble proche du 'sauve qui peut'. Même la route en bon état n'est pas maintenue, il en résulte une dégradation qui réduit sa durée de vie et donc obligera à des investissements importants.

Pratiquement dans la totalité du village, face à l'absence de rigoles, de filets d'eau, d'égouts, de trottoirs, aux accotements instables, la ville a abandonné, négligé et se trouve aujourd'hui devant un problème de taille.

Le chemin choisi par le **poids lourd** est logiquement le plus court. Dans le cas de la route de Spy, vu que la ville de Namur lui laisse emprunter cette voirie, le camion parvenu à Spy se voit contraint à continuer son chemin sur une route interdite aux poids lourds !

En période d'hiver, Temploux devient parfois une zone recluse. En effet, le non déneigement bloque les habitants chez eux. Les moyens de communication publics se déroberont en notant sur la station leur regret d'absence de service. Pour noter le caractère acquis et figé de la situation, leur écriteau continue à informer la population même en été.

► La sécurité

Disposé en de bons endroits, convenablement étudié, l'îlot ou la bande sonore ou tout autre moyen de fin de priorité peut suggérer le **ralentissement**. Par exemple,

- ✗ le long de la route de Spy, un rond point près du cimetière,
- ✗ ou bien encore sur la Ch. de Nivelles, près de 'La petite Auberge'
- ✗ ou bien encore sur le Chemin de Moustier : les routes (Grande Sambresse – Chemin des Burnes) et (Rue Jean Fontaine – Carrières Garrot).

Les abords de l'école sont particulièrement fréquentés à certaines heures. Comme pour toute école, le parking pose problème. Il est regrettable qu'au cours de ces quelques moments difficiles, il n'y ait pas plus d'accompagnement pour promulguer explications, solutions. En cet endroit délicat, la vitesse de 30 Km/h est raisonnable !

Une gestion qualitative concernant la vitesse

La vitesse constitue un problème récurrent ; sa solution est certes difficile, car son estimation est soumise à une impression personnelle : là où je vis, la vitesse de la voiture qui passe est trop élevée !

Ci-après, il est suggéré la critique de diverses formules :

- le plateau et la chicane engendrent décélération puis accélération, donc du bruit,
- les obstacles vont à l'encontre de la fluidité, crée la nervosité, le conducteur se 'rattrape' plus loin,
- le radar permanent permet de visualiser de façon interactive son comportement et aboutit à une prise de conscience. Cette solution responsable et conviviale est-elle plus chère que la somme des frais occasionnés par certaines autres mesures ? En effet, cette solution est couramment utilisée en Hollande, un pays réputé économe !
- la répression n'accompagne pas le conducteur. Elle utilise une contrainte, la dénature en effaçant le principe selon lequel le conducteur ajuste sa vitesse à la situation,
- la vue non fixée en permanence sur le compteur de vitesse du véhicule, le conducteur de celui-ci adopte une vitesse en fonction de ce qu'il voit. Il est dès lors utile de concevoir l'aménagement de la route suivant la vitesse que l'on souhaite voir pratiquée,

- les réductions de vitesse ont un sens par rapport à une situation locale précise : par exemple, 30 Km/h devant l'école. Et cette restriction trouve son sens dans des limites de temps : périodes et heures scolaires,
- réduire la vitesse ne signifie pas rendre la route dangereuse. Le dispositif 'ilot' installé Chaussée de Nivelles, face à l'école de Suarlée est un exemple de solution à risque.

La constatation d'**accidents répétés** est l'objet d'une analyse pour proposer des améliorations. Cette saine logique est trop peu d'application, et quelques carrefours mal signalés ou à visibilité trop réduite, surtout au bout du village, sont le lieu de regrettables accrochages.

L'absence de surveillance globale (patrouille de police) également en dehors des heures de bureau, aboutit à un village abandonné. Eloignées du centre ville, les activités pour la jeunesse sont inexistantes. Nous déplorons alors de constater des risques pour ces jeunes qui se lancent à moto, le soir, et sans phare.

► La propreté et la salubrité

Pratiquement, il n'existe pas d'égout à Temploux. Il en résulte une impossibilité de cave, car en contre-bas, le raccordement au système d'écoulement en surface ne peut se faire de façon naturelle.

Les systèmes en vigueur, prévus initialement pour recueillir les eaux de ruissellement, ont progressivement servi à recueillir également des eaux traitées mais usées. D'autre part, les systèmes d'écoulement en zone « libre » se trouvent aujourd'hui en difficulté, compte-tenu de l'occupation des lieux pour construction.

Une évaluation de la situation a été réalisée en octobre 2003, son résultat est que pour ces systèmes d'écoulement, 64 % se fait par tuyau enterré à niveau de sol et 36 % à ciel ouvert.

Dans le quartier du 'Bout du Village', l'écoulement est pratiquement inefficace. Cette situation devient inacceptable : les eaux sont à ce point stagnantes et polluées que des odeurs nauséabondes se dégagent trop couramment.

La **maintenance** des fossés-égouts à ciel ouvert, se fait lors d'une visite régulière (deux fois par an) des services communaux pour curer et couper les herbes.

Du point de vue de la gestion financière, le choix semble étonnant : poser une fois des tuyaux d'écoulement OU curer deux fois par an depuis des dizaines d'années ! Du point de vue technique, le choix semble encore plus étonnant : poser une fois des tuyaux et stabiliser les bords de fossés OU

curer deux fois par an et détériorer les bords publics et privés des fossés (basculement de terre, de route, de clôture vers le fossé).

Le village accueillant et ouvert, reçoit couramment la visite de gens de voyage. La ville offre un exemple regrettable à ce sujet :

- elle précise l'endroit aux gens du voyage : face au cimetière de Temploux,
- elle va à l'encontre de son propre règlement. En effet, si l'article 106 précise une durée maximum de 24 heures, les habitants constatent une présence se mesurant en multiple de 24 heures,
- elle accueille sans infrastructure, dès lors, les déchets sont déposés au sol (sans sacs prévus à cet effet) et recueillis par la Ville.

► Les moyens

La décision est prise, mais le constat est là : la centralisation des ressources en un point a pour effet de renforcer les moyens au centre ville et réduire le service à la périphérie.

Le plan triennal a une valeur relative.

D'une part, est-il corrélé à la situation réelle de terrain, tient-il compte d'une distribution des ressources sur le long terme ?

D'autre part, est-il probant ? Car tandis que le conseil vote des travaux, leur réalisation effective semble répondre à d'autres critères. La rue Visart de Bocarmé sera réalisée ! ?

.....

Nous publierons le mois prochain la deuxième partie de ce document qui expose deux exemples types de ce qui figure dans la première partie : la route de Spy et la rue Saint-Antoine.

Vos personnes de contact domiciliées à Temploux :

Mme Michelle Thoron, Rue Bois de Boquet, 31 (081560408)

Mme Jacqueline Wauters, Route de Spy, 13 (081568559)

Mr Claude Sonnet, Chemin de Moustier, 103 (081567633)

Mr Julien Cornet, Rue Saint Saint Fargeau, 14 (081567218)

Mr Jacques Dewez, Rue Saint Antoine, 24 (081566212)

Le dimanche **15 février** à 16 heures
à la salle Saint-Hilaire, la Ligue des familles invite
tous les enfants (à partir de 5 ans)
à un spectacle de la *Compagnie Arts & Couleurs* :
Au 13 de la rue Pipo. Le goûter est offert.

Prix d'entrée :

3,5 € pour les membres et 4,5 € pour les non membres





L'ETERNITE N'EST PAS DE TROP

François Cheng

Ed. Albin Michel - 2002 - 282 p.



Membre de l'Académie Française, François Cheng est né en Chine en 1929. Imprégné de culture orientale, il s'est plongé avec ferveur dans la culture occidentale et est considéré comme un "passeur de culture" exigeant, généreux et rare. Son oeuvre variée a été récompensée par de nombreux prix dont le *Femina* en 1998 pour *Le dit de Tianyi* et par le grand prix de la francophonie de l'Académie Française en 2001.

Dao-Sheng descend vers le bourg de Jie-Shi, il quitte le monastère taoïste où il a vécu 16 ans mais il n'a pas encore prononcé ses vœux. Le Grand maître l'a formé à la médecine et les plantes n'ont plus aucun secret pour lui. Il retrouve l'auberge où il était passé, trente ans auparavant, avec la troupe de théâtre dans laquelle il jouait du violon. Pendant trois jours, ils avaient fêté les soixante-dix ans du vieux seigneur. C'est là qu'il rencontra une jeune et jolie jeune fille aux yeux brillants et au sourire radieux adressé au jeune artiste. Ce fut le début d'un merveilleux amour "puisque la beauté est rencontre toujours inattendue, toujours inespérée, seul le regard attentif peut lui conférer étonnement, émerveillement, émotion jamais identique".

Cette jeune fille au nom délicieux de Lan-ying était promise au deuxième seigneur qui surprit cette rencontre muette et n'apprécia pas du tout. Violent et arrogant, il convoqua le jeune violoniste, l'obligea à jouer pour lui et ses amis. Il se moqua du jeune artiste qui se rebiffa. Bourré de coups, il fut condamné, banni et expulsé. Il fut condamné à vie à des travaux lourds et pénibles abimant ses mains; ce fut l'adieu au violon. Un jour, il parvint à s'enfuir et à trouver refuge dans un couvent. A présent, il n'a plus qu'un projet, retrouver celle qui a hanté son souvenir pendant toutes ces années. Il apprend que Lan-ying a épousé le deuxième seigneur; elle a fait deux fausses couches et son mari l'a délaissée pour deux concubines. Plus tard, le seigneur fut attaqué par des bandits et est à présent paralysé.

Triste et malade, Lang-ying se rend chaque jour au temple. Elle est la providence de tous les malheureux: chaque jour à midi, elle distribue un repas à tous les pauvres. Dao-Sheng, pour sa part, s'installe chaque jour près des marches du temple. Derrière son éventail, il exerce ses talents de divination et de médecine. Une fois ou l'autre, ils se croisent. Un jour, Lan-ying ne peut plus se rendre au temple ni servir de repas, elle est malade. Dao-Sheng, dont la renommée va grandissant est appelé à son chevet. Il lui prend le pouls et enfin leurs mains se sont jointes. Après plusieurs visites, les plantes appropriées et beaucoup d'amour, la malade guérit et retrouve la beauté étonnante qui frappe même de stupeur son mari qui va tenter de la récupérer. Devant son refus, il l'étrangle avec sa ceinture. Lang-ying restera inanimée longtemps. Les médecins officiels

la déclare morte mais la servante accourt chez Dao-Sheng. Il va faire appel à sa connaissance médicale et va tout tenter et la ramener à la vie.

Elle entre dans un couvent et lui est reparti dans son monastère, ils promettent de se revoir prochainement et se jurent un amour éternel. Cette passion n'est pas seulement une affaire de coeur et des sens mais engage toute la dimension spirituelle de l'être.

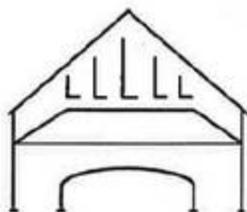
"Les êtres qui s'aiment vraiment sont toujours ensemble, voire plus intimement ensemble, quelles que soient la distance et la durée qui les séparent".

Louis Massart

*Un mariage,
une communion,
des noces d'or ou un anniversaire ?*

*Proche de chez vous, la
salle Saint-Hilaire,
a tous les atouts pour vous accueillir.*

Renseignements et réservations: 081/ 56.86.07



**Funérailles &
Funérarium**

BODSON

Pol-Emile Bodson

Rue de Sardanson, 64 à 5004 Bouge (Namur)

Parking aisé - Face arrêt bus ligne n° 7

Tous services - Fleurs naturelles et artificielles - Prévoyance funéraire



081/20.19.90 Jour & Nuit

Une entreprise familiale à votre service

Le père Noël fait des heures sup.

Compte épargne

1,5 % + 2 %

du 01/12/03 au 31/01/04



Bureau Remacle R.
Carrière Garot, 15 à TEMPLoux
Tél : 081/ 56.69.86